

Présent(e)s: A.M Dionne D. Fleming, B. Graves, M. Laurier (Président), R. Leblanc, G. Reis

Excusé : N. Gazzola

Invitée : C. Morin, M. Taylor, A. Yeuchyk

## Procès-verbal

### 11.01 Adoption de l'ordre du jour

Sur résolution dûment proposée et appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 11.02 Adoption du procès-verbal du 16 mars 2015

Sur résolution dûment proposée et appuyée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 11.03 Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2015

#### 11.04 Nouvelles affaires

a) M. Yeuchyk, coordonnateur, apprentissage hybride, a discuté des sujets suivants avec le Comité exécutif

- L'impact des cours hybrides et en ligne sur la pédagogie des professeurs et la qualité des cours
- Le contrôle de qualité des cours hybrides

M. Yeuchyk a souligné que les cours hybrides et en ligne exigent, de par leur nature, que la motivation des apprenants soit renforcée et que les méthodes transmissives traditionnelles soient remplacées. Cela aboutit à un apprentissage actif et varié. En contrepartie, la pédagogie des cours en présentiel est affectée d'une manière bénéfique, comme le souligne une étude belge. Les membres du Comité ont souligné que cette différence se remarque peut-être davantage en Europe compte tenu de la pédagogie qui est beaucoup plus transmissive. Il faut retenir que la méthode hybride n'est pas un but, mais un moyen parmi d'autres.

b) Présentation de Maurice Taylor, Coordonnateur, Comité d'équité, sur « L'équité à la Faculté d'Éducation »

La politique sur l'équité à l'Université d'Ottawa a été adoptée en 1996 et révisée à plusieurs reprises. La dernière révision en date a été entamée en octobre 2014. L'étudiante doctorante Catherine Vanner a fait une présentation au Conseil de Faculté en décembre 2014 suite à une analyse de politiques sur l'équité dans plusieurs facultés d'éducation d'universités canadiennes de taille comparable. Nous avons aussi exploré les ressources internes, y compris le langage utilisé dans « Destination 2020 » et le Bureau des droits de la personne.

La conclusion de l'analyse du Comité d'équité est que nous avons trois modèles parmi lesquels on peut choisir, mais il faut faire attention de ne pas oublier que le but principal est de réviser la politique avant de pouvoir intégrer le texte dans un modèle ou l'autre. Il est aussi important que la politique de la Faculté d'éducation soit coordonnée avec celle de l'université.

Le rapport du Conseil de Faculté de juin 2014 montre que le Bureau des droits de la personne met déjà la Faculté d'éducation en tête de file en matière d'équité.

c) Mise à jour - admissions

Aucune université n'atteint ses quotas B. Ed. cette année. On a un manque à gagner du côté intermédiaire/supérieur. Ceci a des impacts en termes budgétaires puisque l'équilibre budgétaire est atteint avec l'admission des derniers étudiants. Le processus d'admission a été laissé ouvert. On prévoit à ce stade qu'on atteindra à peu près 90% de notre but.

d) Mise-à-jour - budget

Le budget est déterminé en fonction des revenus des frais de scolarité et des subventions. Les admissions vont donc déterminer si le chiffre sera plus bas que l'année passée.

Il faudra attendre de savoir quelle sera la charge des professeurs à temps plein avant de pouvoir déterminer la charge des professeurs à temps partiel et compléter les prévisions budgétaires pour 2015-16.

e) Affichages – postes menant à la permanence

Comme les postes sont prévus pour juillet 2016, nous sommes en avance. Il faut uniformiser les descriptions de poste et mettre la connaissance passive de l'anglais en dernier dans la liste de critères puisque cela ne joue que dans le cas de la permanence. Les descriptions seront corrigées et envoyées aux professeurs qui travaillent dans les domaines concernés pour récolter leurs avis.

Poste administration scolaire : il a été discuté du langage utilisé dans la description de poste. Il y aura normalement trois annonces différentes pour les deux endroits différents où sera envoyée l'annonce. Les deux premiers paragraphes (sur la Faculté et l'université) seront communs. Le poste est affiché depuis au moins trois ans et les critères ont été revus. Serait-il bien de changer le titre du poste afin de l'adapter à la description de la concentration qui a été changée? Il est important d'attirer les bonnes candidatures, ce qui a été difficile jusqu'ici. Le mot « leadership » est à revoir parce-que cela renvoie aux études organisationnelles, au développement de politiques.

Le poste en technologie éducative n'a pas été comblé.

f) Affichages APTPUO - nominations à long terme (NLT)

Nous avons le droit à 6 NLT selon l'entente avec l'APTPUO. Les directeurs des programmes ont été consultés afin d'identifier les besoins. Deux postes seraient francophones mais nous attendons des informations supplémentaires. Il est important que nous soyons plus spécifiques quant aux cours que nous voulons proposer. Certains cours devront obligatoirement être proposés ; les Ressources humaines ont envoyé leur

modèle et nous l'avons combiné avec ce que les directeurs nous ont donné. Les descriptions pour les postes anglophones sont presque prêtes.

**Résolution** : Que le Comité exécutif approuve l'embauche de six NLT.

Proposée par : B. Graves

Appuyée par : A.M. Dionne

Unanime

#### **11.05 Autres affaires**

#### **11.06 Prochaine réunion**

Le 20 avril 2015